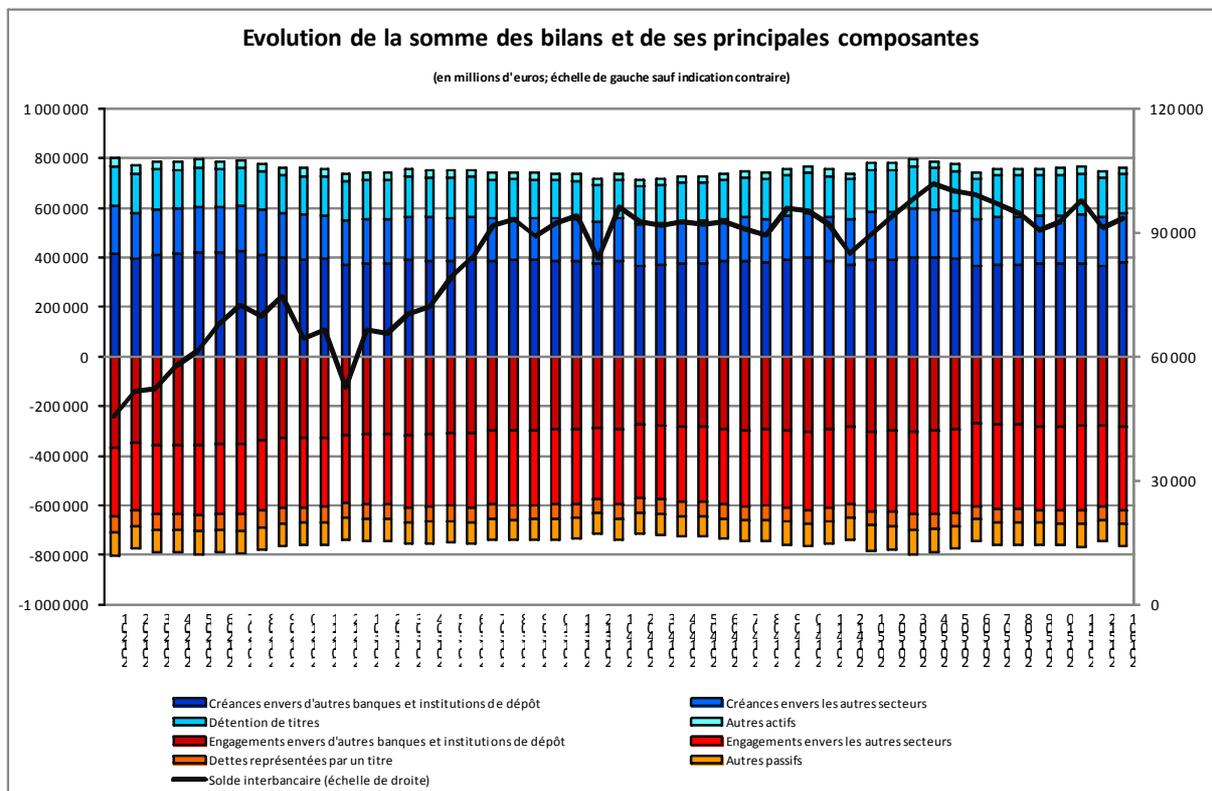


Luxembourg, le 4 mars 2016

Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 763 046 millions d'euros au 31 janvier 2016 contre 746 756 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une hausse de 2,2%. Entre les mois de janvier 2015 et janvier 2016, la somme des bilans des établissements de crédit a été en baisse de 2,5%.



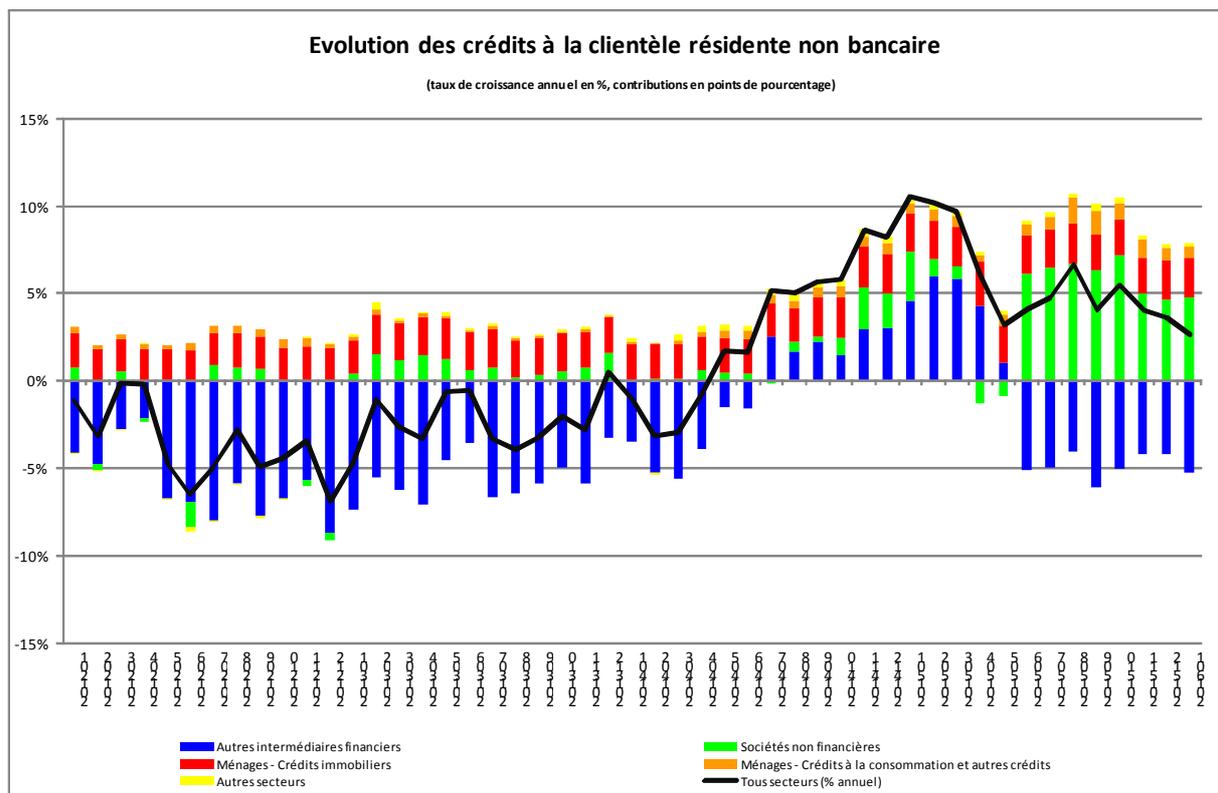
Au cours des douze derniers mois, la diminution de l'actif a essentiellement été portée par les créances interbancaires qui ont diminué de 3,0% entre janvier 2015 et janvier 2016. Sur la même période, l'évolution du passif a principalement été portée par les engagements interbancaires qui ont diminué de 5,2%.

L'évolution des créances et engagements interbancaires a donc une incidence significative sur l'actif et le passif. En effet, les créances et engagements interbancaires ont des parts respectives de 49,7% et 37,4% à l'actif et au passif. Dans ce contexte, il convient d'indiquer

Communiqué de presse statistique

que le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, est resté positif et s'est inscrit à 93 471 millions d'euros à la fin du mois de janvier 2016.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont augmenté de 1 986 millions d'euros, soit 2,8% entre fin décembre 2015 et janvier 2016. Entre janvier 2015 et janvier 2016, ces crédits se sont accrus de 1 909 millions d'euros, soit 2,7%.

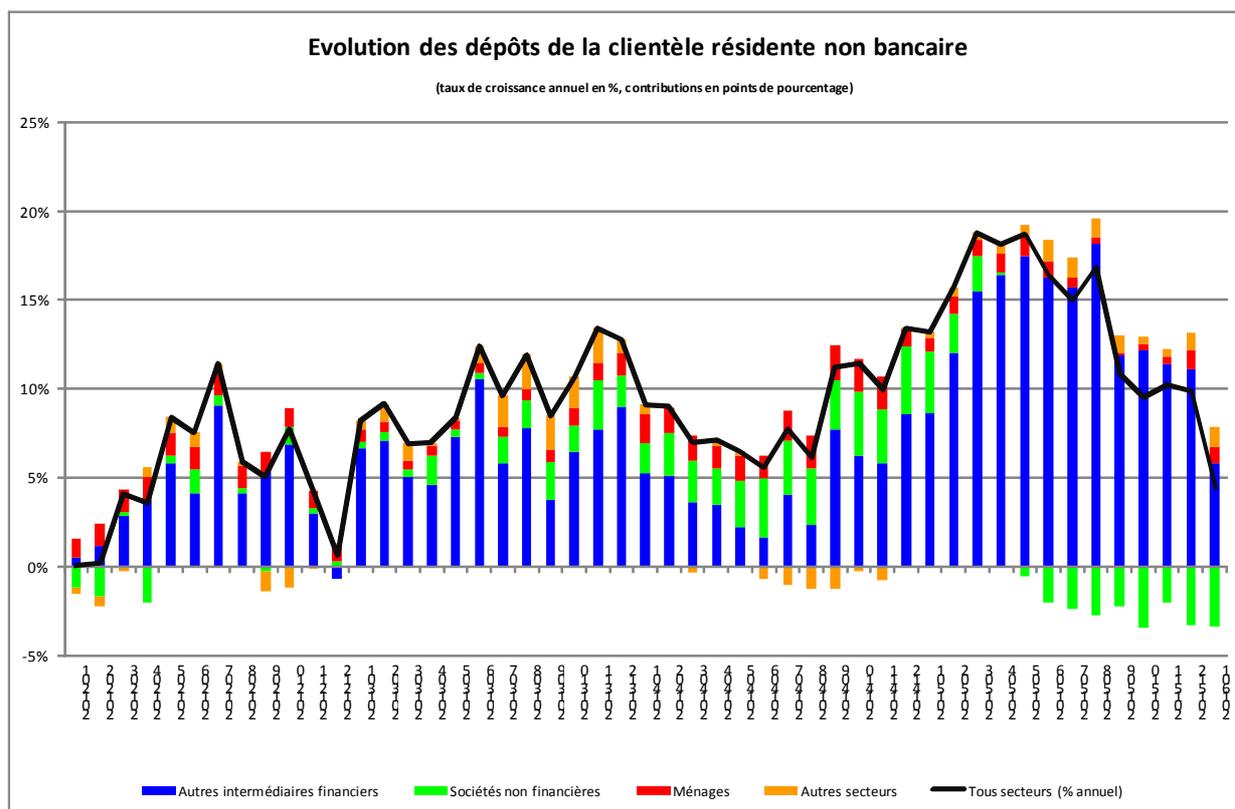


L'évolution du crédit à la clientèle résidente non bancaire a été portée par ses principales composantes, c'est-à-dire les crédits aux sociétés non financières (SNF), les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) et les crédits immobiliers aux ménages. Les parts respectives de ces crédits se sont inscrites à 26,0%, 30,1% et 32,9% au 31 janvier 2016. Alors que les crédits aux SNF ainsi que les crédits immobiliers aux ménages ont continué à progresser entre janvier 2015 et janvier 2016, les crédits aux AIF ont fortement mitigé la croissance du crédit à la clientèle résidente non bancaire. En effet, entre janvier 2015 et janvier 2016, les crédits envers les SNF ont augmenté de 3 457 millions d'euros (soit 22,0%) et les crédits immobiliers aux ménages de 1 594 millions d'euros (soit 7,0%), alors que les crédits aux AIF ont reculé de 3 746 millions d'euros, soit 14,4%. Cependant, il convient de noter que la baisse des crédits aux AIF et la hausse concomitante des crédits aux SNF

Communiqué de presse statistique

découle d'une reclassification de plusieurs crédits d'envergure du secteur des AIF vers le secteur des SNF.

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 9 millions d'euros entre le 31 décembre 2015 et le 31 janvier 2016. Sur douze mois, ces dépôts se sont accrus de 8 858 millions d'euros, soit 4,4%.



Entre janvier 2015 et janvier 2016, la progression des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été portée par leur principale composante, c'est-à-dire les dépôts des AIF dont la part s'est élevée à 70,0% au 31 janvier 2016. Effectivement, la progression annuelle des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été largement attribuable à la hausse des dépôts en provenance du secteur des AIF qui regroupe, entre autres, les fonds d'investissement monétaires et non monétaires. Au cours des douze derniers mois, les dépôts des AIF résidents se sont accrus de 11 683 millions d'euros, soit 8,7%. Quant aux autres secteurs, les dépôts des ménages résidents ont augmenté de 1 795 millions d'euros, soit 5,8%, alors que les dépôts des SNF résidentes ont reculé de 6 800 millions d'euros, soit 31,9%.

Communiqué de presse statistique

Finalement, on note que le nombre d'établissements de crédit inscrits sur la liste officielle, au 31 janvier 2016, était de 143 unités.

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

http://www.bcl.lu/en/statistiques/series_statistiques/11_etablissements_credit/index.html

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



Département Relations internationales et communication

Section Communication L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

info@bcl.lu